

AEDS Plaisance, une seconde chance, au service de tous



AEDS Plaisance, une seconde chance, au service de tous

Agir Ensemble pour Défier la Solitude

une seconde chance, au service de tous

Vendredi 27 mars, l'association AEDS a eu le plaisir de recevoir Madame DA CRUZ, représentante du tribunal d'Auch, dans le cadre d'un échange constructif autour d'un futur partenariat. Cette rencontre avait pour objectif d'envisager l'accueil au sein de notre association de personnes condamnées à des Travaux d'Intérêt Général (TIG). Les discussions ont permis de présenter les activités de AEDS, notamment autour du jardin partagé et des actions solidaires, comme la préparation de soupes destinées aux personnes dans le besoin.

Madame DA CRUZ a pu découvrir les valeurs portées par notre structure : solidarité, engagement citoyen et accompagnement bienveillant. AEDS s'est montrée favorable à l'intégration de ces personnes dans un cadre structurant, leur permettant de s'inscrire dans une démarche utile et valorisante. Ce partenariat en devenir représente une belle opportunité pour les personnes concernées: se réinsérer à travers une activité concrète. Pour l'association : renforcer ses actions grâce à de nouvelles énergies humaines. Et pour la collectivité : favoriser une Justice tournée vers l'utilité sociale.

La réunion s'est conclue sur une volonté commune de poursuivre les échanges afin de mettre en place ce dispositif dans les meilleures conditions.